



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

**Inspection Pédagogique
Régionale de langues
vivantes**

Dossier suivi par
Les IA-IPR de langues
vivantes
Mél.
ce.ipr
@ac-aix-marseille.fr

Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence
cedex 1

Aix-en-Provence, le 13 mai 2020

Les IA-IPR de langues vivantes

À

Mesdames et Messieurs les professeurs de
langues vivantes étrangères et régionales

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement

**Objet : recommandations pour le retour en classe et la poursuite des
apprentissages**

Mesdames et Messieurs les professeurs,
Chères et chers collègues,

A la veille du 18 mai, date de reprise progressive de l'accueil des élèves de 6ème et de 5ème dans les collèges, du maintien jusqu'au début du mois de juin de l'enseignement à distance des autres niveaux de collège et de lycée, nous souhaitons vous remercier pour tout ce que vous avez accompli depuis le 16 mars afin de mettre en œuvre une continuité pédagogique efficace et maintenir des liens avec les élèves et leurs familles.

Nous savons que vous êtes pleinement engagés pour à la fois poursuivre les modalités de travail à distance que vous avez mises en place et reprendre les apprentissages en classe avec vos élèves, mais nous sommes conscients de vos interrogations. Les incertitudes sont nombreuses sur l'évolution de la situation sanitaire et scolaire pour les prochaines semaines, elles peuvent être source d'inquiétude pour les élèves, leurs familles et les professeurs. Il nous faut donc plus que jamais continuer à avoir confiance en notre capacité collective à accompagner les élèves et être vigilants sur les moyens d'y parvenir.

Suite à la publication de la circulaire ministérielle relative à la réouverture des écoles et établissements (<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo19/MENE2011220C.htm>), l'ensemble des enseignants de l'académie a été destinataire d'un courrier du collège des IA-IPR en date du 7 mai, qui souligne plus particulièrement quelques priorités pour la poursuite des apprentissages (Cf. annexe 1).

Pour ce qui est des langues vivantes, nous souhaitons reprendre certains éléments de ce courrier:

1. le retour en classe;
2. la poursuite du travail à distance;
3. l'évaluation des élèves;
4. la continuité des apprentissages et la question de la transmission d'informations entre les degrés et entre les niveaux.



2/4

1. Le retour en classe

Durant le confinement, les élèves auront souvent choisi leur propre rythme et auront passé beaucoup de temps devant les écrans. Pour créer un nouveau rythme de travail et les relancer dans une dynamique construite en articulation avec la progression conduite à distance, voici quelques pistes pour les langues:

- mettre l'accent sur l'expression orale en continu et en interaction, compétence qui aura été moins sollicitée pendant la période de confinement et qui permettra de restaurer le lien entre les élèves;
- complexifier en prenant appui sur ce qui a été fait pendant le confinement, de manière à proposer un réinvestissement et ainsi conforter les acquis tout en continuant à progresser. On s'appuiera sur ce qui a été abordé durant le confinement (par l'approche en spirale habituelle en langues vivantes) sans pour autant s'appesantir ni s'enliser dans des « révisions » ;
- redonner du rythme en proposant des cours variés en termes de supports, de thèmes et de modalités de travail. On proposera des séquences courtes afin de diversifier activités et thématiques, en évitant de traiter la problématique de la crise.

L'enjeu de cette reprise ne sera pas de "rattraper le retard" ou de "finir" le programme, mais de s'assurer que les élèves maîtrisent les compétences et connaissances nécessaires pour poursuivre leur scolarité sereinement. Les apprentissages déjà conduits gagneront à être réactivés afin de vérifier et consolider les acquis. Dans cette optique, nous vous invitons à prendre connaissance des documents spécifiquement conçus pour les classes de collège publiés sur Eduscol que vous trouverez en annexe (Cf. annexe 2).

Établies par niveaux et activités langagières, ces fiches reprennent les attendus de fin d'année et identifient les points prioritaires dans la mise en œuvre des enseignements lors de la reprise en présentiel. Ces ressources seront une aide pour répondre au mieux aux besoins que vous aurez identifiés chez vos élèves.

Compte tenu du contexte particulier dans lequel se déroule cette reprise, vous allez être amenés à proposer un enseignement construit autour de temps de travail en classe et d'activités pédagogiques à distance. Pour ce qui est de l'articulation entre travail en présence et à distance, la progression conduite à distance par l'enseignant.e. devra constituer le fil conducteur du parcours. Quelles que soient les modalités d'organisation pédagogique retenues dans l'établissement, les activités conduites en classe seront en lien étroit avec le travail à distance.

2. La poursuite du travail à distance

Tout au long des dernières semaines, vous vous êtes familiarisés avec de nouveaux outils, vous avez su créer de nouveaux repères, vous avez mis en place de nouvelles modalités de travail adaptées aux besoins de vos élèves.

A l'occasion de cette reprise, vous allez être amenés à poursuivre le travail à distance. Dans cette perspective, nous souhaitons attirer votre attention sur quelques points qui continuent de revêtir une importance toute particulière.

L'exposition régulière des élèves à une langue orale et écrite authentique:



3/4

Si les outils numériques et logiciels peuvent faciliter l'interaction et les échanges entre professeur et élèves, élèves et élèves, les supports écrits, audio et vidéo issus des manuels scolaires permettent de garder un lien avec les habitudes scolaires des élèves. Ainsi en fonction des habitudes de travail des professeurs, le recours aux supports ou aux séquences proposés par les manuels utilisés en classe permettra d'établir, de façon explicite, des liens avec les apprentissages précédents.

L'explicitation:

Comme en classe, certaines phases d'apprentissage nécessitent un accompagnement renforcé et un étayage adapté de l'enseignant pour être menées à bien:

- l'aide à la compréhension (anticipation, aide lexicale et culturelle...);
- l'explicitation des consignes;
- le guidage stratégique et méthodologique;
- la rédaction par les élèves d'un bilan de ce qu'il faudra retenir d'une séquence

en font partie et nécessitent une attention toute particulière à ce que l'élève est à même de faire et de retenir.

La régulation:

Il conviendra de recueillir des traces de l'apprentissage de manière régulière afin de disposer de l'information la plus claire possible sur le degré d'acquisition des élèves, ainsi que sur les difficultés qu'ils rencontrent.

Pour ce faire et pour engager à nouveau les élèves dans leurs apprentissages au sein de la classe, on pourra les solliciter régulièrement, en leur demandant par exemple de verbaliser ce qu'ils ont retenu ou d'expliquer leurs démarches, pour mesurer comment ils se sont saisis de l'enseignement à distance.

3. L'évaluation des élèves

S'agissant de l'évaluation des élèves au troisième trimestre, la circulaire nationale fixe un cadre précis:

« Les professeurs continuent à évaluer leurs élèves selon les modalités qu'ils fixent. Ces évaluations ne comptent pas pour la détermination des notes attribuées aux examens nationaux. Elles peuvent faire l'objet d'une appréciation portée par les professeurs sur le livret scolaire afin d'éclairer les travaux du jury sur la motivation et l'assiduité des élèves ».

En ce qui concerne le baccalauréat, le Ministère a précisé les modalités d'attribution de la note qui se substituera aux épreuves terminales: « La note sera attribuée, dans chaque discipline concernée, sur la base de la moyenne des moyennes trimestrielles, qui sont validées en conseil de classe » (Cf. Questions-Réponses sur les examens nationaux, <https://www.education.gouv.fr/bac-brevet-2020-les-reponses-vos-questions-303348>).



4/4

Le troisième trimestre s'étant déroulé en grande partie pendant la période de confinement, il a été nécessaire de suspendre toute notation afin de prendre en compte la diversité des situations de travail à la maison. Les évaluations conduites pendant le confinement ont ainsi été destinées à réguler les apprentissages et à renseigner les professeurs sur les acquisitions des élèves (évaluations à visée formative). Les descripteurs du CECRL et les attendus de fin de cycle pour le collège dans chaque activité langagière permettront au troisième trimestre de positionner les élèves en s'appuyant sur la connaissance par le professeur du niveau acquis par chacun avant le confinement, enrichie par les travaux effectués au troisième trimestre.

Il importe en effet de prendre en compte les progrès des élèves, le cas échéant durant la période de confinement, et de valoriser leurs efforts jusqu'au terme du parcours d'apprentissage.

En revanche, aucune note donnée lors du confinement ne pourra être prise en compte dans le calcul de la moyenne.

La note reflétant le niveau de compétence atteint par les élèves à la fin de l'année scolaire devra prendre en compte toutes les activités langagières, de manière équilibrée. L'inscription de l'évaluation dans les critères du CECRL, qui constitue la référence commune, permettra de limiter les disparités en matière d'évaluation et de rédaction des appréciations.

Pour ce qui est du livret scolaire, nous attirons votre attention sur l'obligation de rédiger cette année une appréciation qualitative personnalisée pour détailler le parcours de chaque élève. Cette appréciation littéraire, qui prendra en compte de manière bienveillante les conditions particulières du confinement, et valorisera l'implication des élèves dans le travail à distance, devra pouvoir éclairer le jury lors des commissions du baccalauréat; elle constituera cette année un élément majeur du livret scolaire.

Pour les classes autres que les classes à examen, la moyenne des quelques évaluations qu'il aura été possible de conduire après le retour en classe pourra être prise en compte, pour mettre en avant les progrès des élèves.

4. La continuité des apprentissages et la transmission d'informations entre les degrés et entre les niveaux.

Étant donné les circonstances très particulières de cette reprise et dans le souci de la continuité des apprentissages d'un degré à un autre et d'un niveau à un autre pour l'année scolaire 2020-2021, il semble pertinent de réfléchir dès à présent, en équipes pédagogiques, à la transmission d'éléments tels que les compétences et les connaissances travaillées avant, pendant et après le confinement. Ces informations permettront d'effectuer un état des lieux du parcours d'apprentissage des élèves et d'en assurer la continuité en vue de la préparation de la rentrée de septembre.

Nous reviendrons vers vous dans quelques semaines sur les modalités de cette transmission, dans le but de vous proposer des outils qui vous aideront dans cette tâche essentielle pour la poursuite des élèves au niveau supérieur à la rentrée 2020.

Pour l'heure, nous vous renouvelons toute notre confiance et vous souhaitons une très bonne reprise.